



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 DE LA COMMUNE DE SAINT AUBIN SUR MER

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du recensement de la population 2020, la Commune de SAINT AUBIN SUR MER recrute 8 agents recenseurs pour le recensement de la population qui se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020.

Si vous êtes intéressée pour réaliser le recensement de la population, merci d'adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire (CV et lettre de motivation à [accueil@saintaubinsurmer.fr](mailto:accueil@saintaubinsurmer.fr)).

***Date limite de candidature : le jeudi 31 octobre 2019.***

***Entretiens de recrutement prévus semaine 48.***

### **Missions attendues :**

#### ***Effectuer la tournée de reconnaissance :***

- + Cette tournée doit être effectuée entre les 2 demi-journées de formation.
- + Repérer la totalité des adresses de son district.
- + Les faire valider par le coordonnateur communal du recensement.
- + Organiser sa tournée de manière rationnelle.
- + Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par Internet :
- + Déposer à chaque habitant les imprimés de recensement.
- + Expliquer aux habitants la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne.
- + Aider les personnes qui en expriment le besoin à compléter les imprimés papier.

#### ***Suivre l'avancement de la collecte :***

- + Tenir à jour quotidiennement et rigoureusement le carnet de tournée.
- + Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis.
- + Pour les réponses papier : récupérer les questionnaires papier complétés et signés par les habitants dans les délais impartis.
- + S'assurer que tous les habitants de son district ont répondu aux questionnaires en ligne.
- + Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal ou à son adjoint, au moins une fois par semaine :
- + Se conformer au planning de rendez-vous établi avec le coordonnateur communal ou son adjoint.
- + Lui remettre les questionnaires collectés manuellement.
- + Comparer les résultats issus d'Internet et régler d'éventuels problèmes.
- + Gérer la collecte dans le respect des taux d'avancement, dans la distribution et la récupération des questionnaires, souhaités par l'INSEE.
- + Avoir effectué la totalité de sa collecte au 15 février 2020.
- + Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition

### ***CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES :***

- + Disponibilité quotidienne y compris en soirée et le samedi pendant toute la durée du recensement. Large amplitude des horaires.
- + Pas de congé pendant la durée de la collecte.
- + Doit disposer d'un téléphone portable pour recevoir les informations de l'INSEE.